

### Date limite d'inscription

13 Juin 2022

### Sélection

23 juin 2022

### Financement de la formation

Prenez contact avec votre OPCO au plus tôt

Le DEJEPS est aujourd'hui accessible en contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans

Dates extrêmes : 12 septembre 2022 au 11 juin 2024

Information : <http://cfa-bn.fr/> - 02 31 24 25 60

### Accès

Ducey est situé près de l'A 84, à 1 h de Caen et de Rennes.



### Informations pratiques

Hébergement : Gîtes et hôtels sont disponibles à proximité de Ducey. Nous tenons à votre disposition une liste d'hébergements.

Restauration : Possibilité d'amener son repas pour déjeuner au foyer du pôle culturel.

### Contact

Association Musique Expérience  
Pôle Culturel  
23 Rue du couvent  
50220 DUCEY LES CHERIS  
02.33.48.19.44  
[contact@musique-experience.net](mailto:contact@musique-experience.net)  
[www.musique-experience.net](http://www.musique-experience.net)

Formation dispensée en partenariat avec

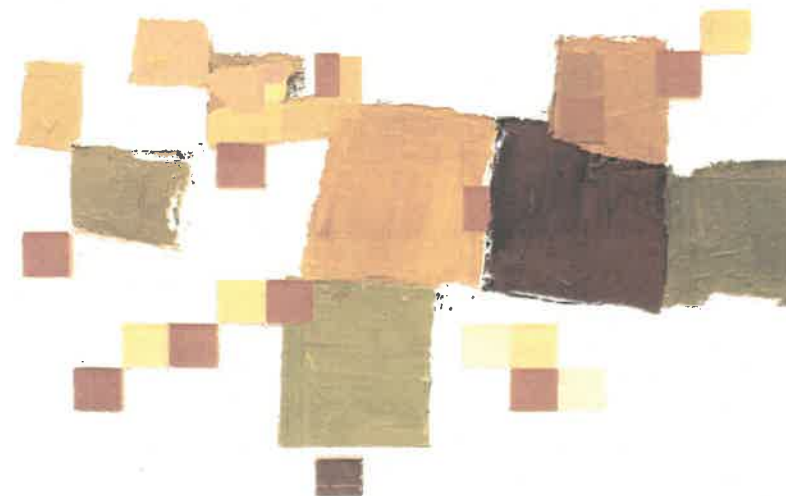
**L'ATELIER VOLEM**  
Association loi 1901

# COORDINATION DE PROJETS

## DEJEPS

### Animation socio-éducative ou culturelle

Habilitation DRAJES Normandie



**du 12 septembre 2022 au 8 mars 2024**

Date extrême avec certification : 11 juin 2024

## Qu'est-ce que le DEJEPS ?

Créé en 2006, le DEJEPS - Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme d'animateur de niveau III délivré par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Le DEJEPS spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « Développement de projets, territoires et réseaux » a pour objet de préparer des professionnels de l'animation aux compétences suivantes :

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- Soutenir le travail d'équipe,
- Organiser le travail partenarial,
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire,
- Accompagner l'implication des bénévoles,
- Organiser la mobilisation des moyens,
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Les professionnels formés seront en capacité de mettre en œuvre

- Des projets en partenariat avec des acteurs locaux
- Des services qui répondent aux évolutions de la population et de ses besoins
- Des actions à destination des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées
- Des événements culturels, touristiques, favorisant la vie locale, les échanges interculturels, intergénérationnels

Ceci peut se traduire par la coordination de services et/ou la création d'actions telles que : "Que faire pour les jeunes et avec les jeunes", "Favoriser la création d'une ludothèque", "Animer une réflexion sur les pratiques artistiques et culturelles du territoire", "Améliorer la qualité de l'accueil des enfants en centre de loisirs" (voir sur [www.musique-experience.net](http://www.musique-experience.net) - dossier de présentation).

## Pourquoi Musique Expérience ?

C'est avant tout de son parcours que Musique Expérience tire son originalité. Née en 1978 de la volonté de musiciens désirant vivre et travailler au pays, l'association n'a eu de cesse de développer des activités s'inscrivant dans une logique de développement local rural. Pratiques artistiques pour les habitants, résidence de musiciens et autres artistes professionnels Normands, formations aux métiers de l'animation du grand-ouest, centre de loisirs pour les enfants de l'intercommunalité, espace public numérique... ces différentes activités brassent de nombreuses personnes et créent des atmosphères propices à la rencontre, la découverte et l'ouverture d'esprit.

L'Atelier Volem est créé en 2007 par des personnes issues des secteurs professionnels de l'enfance et de la jeunesse, de l'action sociale et de l'animation. Au vu du monde incertain qui se présente à nous, l'association fait alors le pari que les pratiques nées de l'éducation populaire peuvent contribuer à fabriquer l'avenir dont nous rêvons. A ce jour, ses actions portent sur l'accompagnement de projet de structures, d'associations, de collectivités locales, ainsi que sur la formation.

En 2008, un même constat est posé par les deux associations : l'animateur est un acteur essentiel du développement d'un territoire et de sa recomposition. Le DEJEPS permet de prendre en compte cette nouvelle dimension. De là est née l'idée de concevoir et conduire un projet de formation ensemble, prenant appui sur l'expérience de l'un et l'expertise de l'autre.

## Nos choix

Cette formation s'intéresse plus particulièrement au développement des territoires ruraux : modification de la vie rurale, développement touristique, développement culturel, arrivée de nouveaux habitants, etc. Une semaine optionnelle permet en outre de faire un focus sur les publics dont l'inscription sociale est fragile (handicap, vieillissement, santé mentale, insertion, etc.)

Dans le cadre réglementaire de ce diplôme, la formation proposée ici se donne comme objectif de former des professionnels capables :

- d'inscrire leur action dans les besoins et perspectives d'un territoire, en contribuant à son développement.
- de travailler avec toutes les composantes de celui-ci : élus, professionnels, bénévoles, partenaires associatifs, acteurs économiques, habitants.
- d'initier aux processus qui facilitent les fonctionnements démocratiques,
- d'imaginer, argumenter et mettre en place des projets innovants, fédérateurs et adaptés.

Pour atteindre ces objectifs, cette formation alterne les temps d'apports théoriques, de réflexions, d'échanges, de découvertes et d'expérimentations. Elle s'appuie sur des rencontres avec des professionnels, des élus, des chercheurs, des artistes et des acteurs locaux favorisant ainsi le lien avec les réalités rencontrées au sein des structures.

Elle permet à chaque stagiaire d'optimiser ses compétences au service de son projet et de sa situation professionnelle.

La formation est élaborée dans le cadre d'une réflexion collective à laquelle participent des acteurs du milieu rural, de l'animation professionnelle, de la culture et de la formation.

Depuis 2009, nous avons accueilli 73 stagiaires, 63 ont obtenu leur diplôme DEJEPS.

La formation se déroule en alternance. Elle comprend 714 h en centre de formation (positionnement inclus) organisées en modules d'une semaine, plus 35 h pour la semaine optionnelle. Le(la) candidat(e) devra mettre en œuvre un projet de coordination en adéquation avec le niveau de la formation préparée. Pour le réaliser, il sera accompagné par un tuteur et/ou un conseiller de formation.

Encadrée par Muriel SIMON (L'atelier Volem), la formation se déroule dans les locaux du pôle culturel de Ducey (50). Des déplacements peuvent être organisés pour certains contenus de formation.

**Tarif de formation : 12,50 €/heure soit 8925 € pour un parcours plein de 714 h + 437.50 € pour la semaine optionnelle** (Thème = "public dont l'inscription sociale est fragile").  
Ajouter 50€ pour les frais d'inscription.

*Dans le cadre de l'apprentissage, prise en charge du coût pédagogique par le CFA.*

Validation : le DEJEPS est constitué de 4 unités capitalisables,

- UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action
- UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.
- UC 3 : Etre capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative,
- UC 4 : Etre capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité.

Des exigences préalables à l'entrée en formation sont requises (voir sur [www.musique-experience.net](http://www.musique-experience.net)).